

INCENDIE

PROGRAMME

CONSEIL – Diagnostic incendie – Analyse de risque – Faire un état des

lieux pour améliorer sa prévention

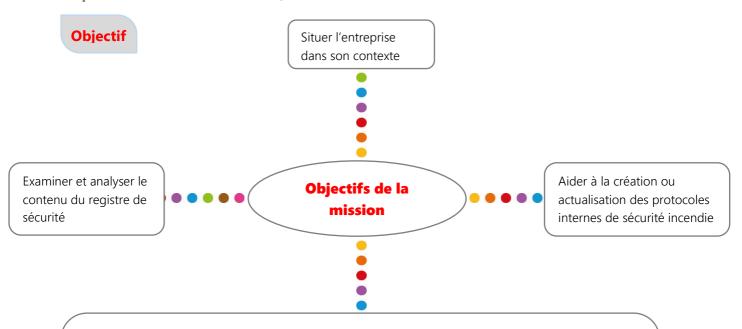
Durée : Selon étude préalable

Modalité : Présentiel

Personnes de l'établissement mobilisés au cours de cette mission :

Responsables de l'établissement, de la sécurité du site

♂ Tarif♂ ProgrammationNous consulterNo 63 40 50 60



Procéder à un état des lieux de l'entreprise, dans le domaine de la sécurité incendie afin de :

- o Evaluer le niveau de sécurité pour les personnes, les biens et les outils de production
- o Analyser l'organisation interne d'alarme et d'alerte
- o Localiser, analyser, définir les dangers et analyser les risques (points dangereux, points névralgiques)
- o Proposer des mesures d'amélioration visant à limiter ou supprimer ces risques
- o Etudier la conformité, l'implantation des moyens de secours, la périodicité de la maintenance et la clarification de la gestion du SSI

Déroulé de la mission de conseil

Collecte des informations

- > Prise de connaissance et étude de l'activité de l'entreprise ou de l'établissement
 - Frotocoles et consignes de sécurité incendie
 - Formations suivies par le personnel
- > Statistiques de sinistralité
- > Fiches de données sécurité
- Interventions des entreprises extérieures
- ➤ DRPCE
- Document sécurité : permis de feu, registres, consignes...

Dernière mise à jour : 29/09/23



Phase visite de l'établissement

- Vérification des éléments de sécurité de votre établissement (dégagements, issues de secours, point de rassemblement, moyens de secours, SSI, plans de sécurité, consignes...)
- Localisation et analyse des points dangereux (stockage, énergies, travaux par points chauds...) et des points névralgiques (informatique, machines, stockage...)
- Étude des flux
- Étude des risques de propagation d'un départ de feu

Phase étude

- > Identification des référentiels réglementaires et APSAD applicables dans l'établissement
- Évaluation du sinistre maximum et du sinistre escomptable Criticité
- > Appréciation du niveau de sécurité de l'établissement
- > Synthèse des forces et faiblesses face au risque incendie
- Proposition d'un plan d'amélioration du risque pouvant porter sur :
 - Les aménagements intérieurs et extérieurs
 - Les fluides et sources d'énergie

 - Les moyens matériels
- > Statistiques de sinistralité
- > Fiches de données sécurité

Phase proposition et synthèse

Établissement d'un rapport avec une liste détaillée de mesures pour élever le niveau de sécurité. Ces mesures sont classées par priorités (court, moyen et long terme)

Phase restitution

Réunion de présentation commentée du document d'analyse du risque incendie. Cette réunion peut être élargie aux membres du CSE.

Préparation de la mission de conseil

Collaboration étroite avec les responsables de l'établissement, chargé de sécurité, ingénieur HSE de l'entreprise, les membres du CSE...

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via <u>assistance@formafrance.fr</u>

Informations pratiques

Intervenant: Conseiller technique incendie

Dernière mise à jour : 29/09/23